



LA BRUYERE



L'Abbé Bouquet des Chaux (Capitaine des zouaves pontificaux de Pie IX jusqu'en 1870) consacra sa fortune et son temps à la construction de l'édifice.

Il y avait à l'origine deux maisons monastiques, celle de Braize et celle de la Bruyère. Braize était d'origine templière « Domus Templi de Braize », cet établissement Templier était bien distinct des établissements voisins de La Bruyère et de Saint-Jean-de-Bouis (aujourd'hui Tronçais) qui est une possession des Hospitaliers de Saint-Jean et dépendant de la commanderie de La Racherie.

C'est en 1188, que les religieux de Charenton accordaient aux Templiers une terre à mettre en valeur et qui deviendra « La Bruyère-du-Temple ».